Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Construction d'un hangar sur la commune principale de l'AIOT LES ARDILLIERS 85640 MOUCHAMPS.

La référence de votre dossier est A-3-NT3FR8UGI et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 27/11/2023 à 15h11 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : Je ne connais pas le service instructeur

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Déclarant

Personne morale

N° SIRET 79120299700015

Raison sociale SCEA GALLARD

Forme juridique Société civile d'exploitation agricole

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LA PINELIERE

85640 MOUCHAMPS

Signataire

Nom: GALLARD

Prénom : RENE

Qualité: EXPLOITANT GERANT

Adresse électronique : rene.gallard1@orange.fr

Téléphone portable : +(33) 621432726

Référent

Nom: GALLARD

Prénom: RENE

Fonction: **EXPLOITANT GERANT**

Adresse électronique : rene.gallard1@orange.fr

Téléphone portable : +(33) 621432726

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : ange.guilloton@pl.chambagri.fr

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : Construction d'un hangar

Description des activités :

L'exploitation élève actuellement des vaches allaitantes sur le sites des ardillers. Le projet consiste en la construction d'un hangar de stockage matériel et fourrage. Le projet va modifier l'emprise sur le site et augmenter la capacité de stockage fourrage sur le site

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Une installation classée relevant du régime de déclaration : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

LES ARDILLIERS

85640 MOUCHAMPS

X:387295

Y: 6638541

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? OUI

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 4800 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? OUI

Réseau public de distribution d'eau OUI

Volume maximum annuel (en m3) 650

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? NON

Est-il prévu un épandage ? OUI

Origine et la nature des matières épandues :

Fumier de vaches

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot		
085001693 Surface totale du plan d'épandage (en ha) 100	GALLARD	1		
Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) 10757				
A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) 10757				
A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) 0				
B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) 6011				
B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) 4746				

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) 4

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Bâches, ficelles, bidons

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? OUI

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : OUI

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteur sur le site

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PDC.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PDM.pdf